

Tu termines tes études primaires dans ton école. Tu y étais habitué(e). Tu t'y sentais un peu comme chez toi...

Tu vas bientôt la quitter pour entrer dans l'enseignement secondaire. C'est un changement important pour toi et tes parents, et le choix d'une école où tu poursuivras tes études ne se fait pas à la légère.

Toi et tes parents trouverez dans ces fiches et sur notre site internet tous les renseignements utiles pour t'aider à faire le bon choix.

www.cardijn.be

Qui sommes-nous ?

L'Institut Cardijn-Lorraine organise l'enseignement secondaire de transition général et technologique ainsi que la qualification technique et professionnelle.

Il accueille des élèves sur plusieurs implantations à ARLON, à DIFFERT et à ATHUS.

Ceux-ci s'y préparent soit aux études supérieures, soit à l'entrée dans la vie active, soit aux deux en même temps.

Un nouveau départ !

Quand nous accueillons un élève, quel que soit son âge, nous lui proposons un nouvel élan, une nouvelle motivation.

La devise du Cardinal Joseph Cardijn « Chacun vaut la peine » nous guide dans notre action au quotidien.

Nous nous engageons à développer chez nos élèves les connaissances et les compétences requises en fonction des différentes formes et filières d'enseignement afin de donner à chacun de nos élèves sortant un avenir certain.



BIENVENUE

Projet éducatif et pédagogique

En tant qu'école libre, nos objectifs visent à ce que chaque jeune devienne acteur de son projet. Le projet éducatif et pédagogique qui guide notre équipe éducative s'oriente autour de trois axes.

1. Un jeune bien dans son corps et bien dans sa tête

L'élève développe la confiance en soi, fait preuve de discernement, acquiert une sensibilité culturelle et apprend le respect de soi.

2. Un jeune ouvert aux autres

L'élève apprend et pratique des valeurs telles que la démocratie, la justice, l'ancrage social, l'accueil, la solidarité et le respect de l'environnement.

3. Un jeune prêt pour demain

L'élève acquiert pour son avenir un éventail de compétences de qualité menant à une bonne capacité d'adaptation, au goût d'entreprendre et à un esprit d'équipe.

Notre devise:

Chacun vaut la peine!





ECOLE CITOYENNE

Ecole citoyenne

Depuis septembre 2014, notre école s'est lancé dans le concept d'école citoyenne et adhère au MIEC (Mouvement des institutions et des écoles citoyennes).

en quoi consiste le projet ?

Il s'agit de mettre en place au sein de l'école un système participatif où adultes et jeunes construisent ensemble un projet citoyen.

Les jeunes s'engagent à prendre leur place et assumer leurs responsabilités au sein de la société que représente l'école, avec les droits qui sont les leurs, mais aussi dans le respect de leurs devoirs.

Bref, devenir des citoyens dans tous les sens que l'on peut donner au terme, par leur comportement, mais aussi leur participation à la démocratie au sein de l'école.

Lors de mini-forums, les élèves ont élaboré un certain nombre de lois qu'ils s'engagent à respecter.

Ces règles ne remplacent pas le règlement d'ordre intérieur de l'école mais elles mettent le doigt sur ce qui est essentiel pour vivre ensemble en se respectant. Elles sont aussi plus parlantes pour les élèves car elles viennent d'eux-mêmes. Chaque classe a élu un délégué et un conseil de citoyenneté a été mis en place encadré par des professeurs et éducateurs.

Les missions du conseil de citoyenneté sont :

1. **L'accueil des nouveaux élèves, auxquels sont présentées les lois, qu'ils approuvent ;**
2. **Proposer et accompagner des projets citoyens : individuels, de classe, d'école ;**
3. **Rencontrer et accompagner les jeunes qui ont dépassé les bornes.**

Ce projet permet de rencontrer les élèves en dehors du cadre de la classe et de travailler en partenariat avec eux.

Ils ont plein d'idées et d'énergie. Il faut donc leur donner l'occasion de les concrétiser pour se préparer à être des citoyens actifs dans la société.





JOURNEE D'ACCUEIL

Nous aurons le plaisir d'accueillir nos nouveaux élèves du 1^{er} degré, accompagnés de leurs parents, le jour de la rentrée pour une matinée de découverte et de présentation.



A cette occasion, ils pourront faire connaissance avec leur nouvel environnement scolaire, leur titulaire, leurs professeurs, leurs condisciples et leur école.

Nous parlerons de divers sujets auxquels les élèves doivent être attentifs afin de s'intégrer harmonieusement dans leur nouvelle école :

- le contenu des cours,
- les renseignements d'ordre administratif,
- les activités complémentaires,
- la propreté des lieux d'étude et de travail,
- les règles de la vie en commun.

L'HORAIRE D'UNE JOURNEE



2

L'ECOLE EST OUVERTE

- du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00,
- le mercredi de 7h30 à 16h00.

La matinée

Les cours se déroulent de 8h00 à 12h25 avec une récréation de 10h30 à 10h45.

Temps de midi

de 12h25 à 13h25.

L'après-midi

Les cours se terminent à 15h55

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

La Communauté éducative de l'Institut Cardijn-Lorraine met un point d'honneur à entretenir des relations de confiance et d'étroite collaboration entre tous les partenaires (élèves, parents et acteurs de l'Institut).

LES ACTEURS INTERNES DE L'INSTITUT

- **Les PROFESSEURS** ont un double rôle à jouer :
 1. pédagogique pour la transmission de savoirs et de savoir-faire,
 2. éducatif en adéquation avec le projet éducatif de l'Institut.



- **Le TITULAIRE** est le professeur de référence de la classe. Il s'occupe notamment de l'organisation de la classe et de l'aspect relationnel des élèves, de la remise des bulletins et de la vérification des journaux de classe. Il est le contact privilégié avec les parents.

- **Les EDUCATEURS**
Une attention particulière est portée à l'accompagnement des élèves dans leur vie sociale à l'école et à la prévention de tous les problèmes qu'ils peuvent y rencontrer. C'est pourquoi nous privilégions tant la présence éducative sur le terrain que l'écoute et l'accompagnement de l'élève dans ses difficultés. Chaque éducateur connaît bien les élèves du degré dont il a la responsabilité. Il est l'interface privilégiée entre les élèves et les titulaires/professeurs. Il prend contact avec les parents dès qu'une situation de vie scolaire devient interpellante et risque de devenir problématique.
- **La DIRECTION** est à la disposition des élèves et des parents.

LES ACTEURS EXTERNES DE L'INSTITUT

- **Le centre PMS**
Durant l'année scolaire le CPMS d'Arion propose différentes activités

(animations vie affective et sexuelle, orientation, présentation des filières et options...) en classe. L'équipe est composée d'une psychologue, d'un assistant social et d'une infirmière. Ils sont à la disposition de nos élèves et de leurs parents pour parler de leurs difficultés scolaires, de l'orientation ou des problèmes personnels. Chaque semaine, une permanence est assurée. Le jour et l'heure vous seront communiqués à la rentrée scolaire. Les parents peuvent aussi prendre rendez-vous par téléphone au **063/22 70 54 (CPMS libre d'Arion)**. Le service médiation scolaire
La médiation (ou la médiatrice) du Service de Médiation Scolaire est à la disposition des élèves, des classes, ou de l'école pour aider chacun au bon déroulement de la vie en groupe durant l'année ainsi que pour la gestion des problèmes de décrochage.



SUIVI DES ELEVES

Afin d'aider au mieux les élèves ayant des difficultés, notre équipe pédagogique et éducative, propose la mise en place de moyens spécifiques pour leur donner toutes les chances de réussite.

Ainsi, notre équipe veille

- à amener chaque enfant à mieux se connaître et mieux se situer dans le milieu scolaire et social,
- à suivre, dans la mesure du possible, les élèves sur les deux années du degré afin de mieux connaître les ressources et difficultés de l'enfant,
- à fixer des objectifs prioritaires que chacun doit viser,
- à accompagner l'enfant et de le faire évoluer par rapport à lui-même,
- rendre l'enfant acteur de ses apprentissages et de la construction d'un projet personnel (développement d'une motivation interne),
- développer une action cohérente avec les parents pour développer ensemble un projet et faire grandir l'enfant.

D'autres dispositifs sont également mis en place :

1. Re-médiations hebdomadaires en mathématiques, français et anglais pour aider l'élève dans ses difficultés ponctuelles ou récurrentes, lors de séances en petits groupes.

2. PIA (Plan individuel d'apprentissage)

Pour les élèves entamant une année supplémentaire au degré, un plan individuel d'apprentissage est élaboré afin de proposer un encadrement spécifique et personnalisé.

3. Réunions des parents

Une réunion de parents est organisée **après chaque bulletin**.

Ces réunions permettent aux parents de s'entretenir avec le titulaire ainsi qu'avec les professeurs de la classe.

4. FLE

Pour les élèves étrangers ne maîtrisant pas bien notre langue, des cours de « Français Langue Etrangère » sont dispensés par des professeurs spécialisés.



ATOUTS DE NOTRE ENSEIGNEMENT

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES PROPRES À NOTRE ÉCOLE

Chaque élève peut faire le choix
d'activités parmi les suivantes :

- Bois
- socio-économique
- mécanique
- électricité
- éducation sportive
- informatique



ANIMATIONS CULTURELLES ET SOCIALES

Voyages scolaires, visites d'entreprises,
échanges linguistiques, participation
à des spectacles, découvertes
d'expositions sont autant de manières
d'intégrer la vie culturelle à l'école.





OUVERTURE AU MONDE

- Une journée solidarité nous permet d'apporter notre soutien à des mouvements caritatifs locaux et internationaux.
- Notre coopérative Green World propose des produits équitables, Oxfam.
- Des journées de réflexion sont organisées avec de nombreux intervenants externes pour aider nos élèves à s'ouvrir au monde, à devenir des citoyens responsables.



ACTIVITES SPORTIVES

De nombreuses activités sportives émaillent une année scolaire.
Nouvelles technologies



- nombreux tableaux interactifs
- laboratoire de sciences
- laboratoires d'informatiques
- salle audiovisuelle
- classes cybermédia
- TIC
- Hall sportif
- Ateliers avec équipement de pointe





LES FOURNITURES SCOLAIRES

À la rentrée, nous communiquons pour chaque cours la liste du matériel scolaire dont l'élève a besoin.

Les livres de cours sont commandés par l'école et sont distribués dans le courant du mois de septembre.

D'après le type de livre, nous demandons aux parents un paiement ou un système de location selon le principe suivant :

- un livre dans lequel l'élève écrit (livre d'exercice par exemple) doit être acheté ;
- un livre de cours, dans lequel l'élève ne doit pas écrire, peut être acheté ou loué.



LE JOURNAL DE CLASSE

Ce document officiel et personnel a plusieurs fonctions :

- Il sert à inscrire les matières vues, les devoirs et les leçons.

- Il est l'outil d'organisation pour l'élève de son travail, à l'école et à domicile.
- Il sert également comme outil de communication entre les professeurs et les parents.
- C'est enfin aussi un outil administratif dans lequel se trouve, entre autres, le règlement d'ordre intérieur.

LE BULLETIN

Le bulletin est un document important. Il contient l'évaluation du travail de l'élève en cours d'année et lors des examens de Noël et de juin.

Il est remis 4 fois par an, à la Toussaint, à Noël, à Pâques et en juin.

Chaque remise de bulletin est précédée d'un conseil de classe (professeurs de la classe et membres de la direction) et suivie d'une rencontre parents-professeurs.

Le bulletin contient des cotes en pourcentage ainsi que des conseils de remédiation et de perfectionnement

venant des professeurs et du conseil de classe.

Le bulletin de juin atteste de la réussite, de l'échec ou d'une seconde session.

LES REPAS DE MIDI



- repas sains et équilibrés préparés par les élèves de la section hôtellerie
- service snack
- réfectoire à tartines

Pour les extérieurs :

- restaurant didactique



SPECIFICITE DU 1^{er} DEGRE

Le programme des cours du 1^{er} degré est le même quel que soit l'établissement scolaire, à l'exception de 4 heures qui sont au choix de l'école.



La 1^{re} année

L'élève qui a obtenu son CEB (Certificat d'Études de Base) à l'issue de l'enseignement primaire entre en 1^{re} Commune (1C).

L'élève qui n'a pas obtenu son CEB à l'issue de l'enseignement primaire entre en 1^{re} année différenciée. L'objectif de cette année est d'amener l'élève au CEB.

En fin de 1^{re} année différenciée, si l'élève obtient son CEB, il passe en 1^{re} Commune, sinon il poursuit en 2^e différenciée.

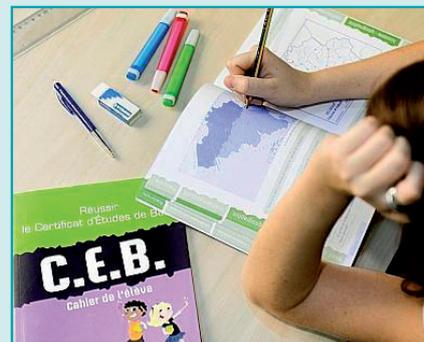
La 2^e année

Si l'élève en fin de 2^e Commune a atteint les socles de compétences de fin de premier degré, il a accès à toutes les filières du 2^e degré via le CE1D.

En cas d'échec, l'élève suit une année complémentaire, la 2S.

Dans tous les cas, le premier degré doit être parcouru en maximum trois années.

En 2^e année différenciée, nous proposons une grille horaire où des travaux pratiques manuels permettent à l'élève de découvrir ses talents techniques en bois, mécanique et électricité.



Diplômes

A la fin de la 2^e (1^{er} degré)

Le CE1D : Certificat de l'Enseignement du 1^{er} degré.

En fin de 4^e (2^e degré)

CESDD

En fin de 6^e (3^e degré)

L'élève obtient, selon la filière dans laquelle il se trouve, un CESS (Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur) et ou un CQ (Certificat de Qualification) ou un CE (Certificat d'Étude) + selon l'option, la "Gestion".

En fin de 7^e

CES, CQ6, CE + selon l'option, la "Gestion"

GRILLES HORAIRES 1^{ER} DEGRÉ COMMUN - ARLON

CONDITIONS D'ACCES

La première année est accessible à tout élève porteur du certificat d'études de base (CEB) obtenu à la fin de l'enseignement primaire.

SUITES LOGIQUES

Après la 1^{re} année, une deuxième commune.

Après la 2^e année, une troisième année définie par le conseil de classe en fonction du profil et des résultats de l'élève ou une deuxième année supplémentaire si plusieurs compétences ne sont pas atteintes.

FORMATION COMMUNE			ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT		
1 ^{re} Année commune		2 ^e Année commune	1 ^{re} Année commune		2 ^e Année commune
Total 28 heures		Total 28 heures	Total 4 heures		Total 4 heures
3h	Education physique	3h	0/2h	Cuisine	0/2h
6h	Français	5h	0/2h	Socio-économie	0/2h
4h	Mathématique	5h	0/2h	Bois	0/2h
2h	Religion catholique	2h	0/2h	Mécanique	0/2h
4h	Etude du milieu	4h	0/2h	Education sportive	0/2h
4h	Anglais	4h	0/2h	Electricité	0/2h
3h	Sciences	3h	-	Informatique	0/2h
1h	Education par la technologie	1h			
1h	Education artistique	1h			

GRILLES 1^{ER} DEGRE DIFFERENCIE - ARLON

CONDITIONS D'ACCES

La 1^{re} est ouverte à tous les élèves qui n'ont pas obtenu le CEB à l'issue de leur scolarité primaire. Elle est également accessible à l'élève qui aura atteint l'âge de 12 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription ou fréquenté une 6^e année primaire. La 2^e différenciée est accessible aux élèves qui ont terminé une première année différenciée et qui n'ont pas obtenu le Certificat d'Etudes de Base (CEB).

SUITES LOGIQUES

Après la 1^{re} année, une deuxième différenciée ou première commune.

Après la 2^e année, une deuxième commune, supplémentaire ou une troisième année définie par le conseil de classe en fonction du profil et des résultats de l'élève.

FORMATION COMMUNE			
1 ^{re} Année commune		2 ^e Année commune	
Total 23 heures		Total 23 heures	
3h	Education physique	3h	
6h	Français	6h	
4h	Mathématique	4h	
2h	Religion catholique	2h	
2h	Formation historique et géographique	2h	
2h	Anglais	2h	
2h	Initiation scientifique	2h	
2h	Education artistique	2h	

ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT			
1 ^{re} Année commune		2 ^e Année commune	
Total 9 heures		Total 9 heures	
0/3h	Mécanique	0/3h	
0/3h	Bois	0/3h	
0/3h	Electricité	0/3h	
0/3h	Cuisine	0/3h	
0/3h	Informatique	0/3h	

NOTRE OFFRE D'ENSEIGNEMENT

		ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL			
		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			
1 ^{er} degré 1 ^{re} et 2 ^e	PREMIER DEGRE COMMUN (Arlon-Differt-Athus) (Possibilité d'une année complémentaire)		PREMIER DEGRE DIFFERENCIE (Arlon-Athus) (Possibilité d'une année complémentaire)		
	TRANSITION		QUALIFICATION		
2 ^e degré 3 ^e et 4 ^e	Générale ^{ATHUS}	Technologique	Technique	Professionnelle ^{ARLON}	
		<ul style="list-style-type: none"> • Latin • Sciences • Sciences économiques • Langues modernes 	<ul style="list-style-type: none"> • Informatique (Arlon-Differt) • Sciences appliquées (Differt) • Sciences économiques appliquées (Arlon-Differt) • Sciences sociales et éducatives (Differt) 	<ul style="list-style-type: none"> • Electromécanique (Arlon) • Industrie du bois (Arlon) • Secrétariat tourisme (Arlon-Athus) • Techniques artistiques (Differt) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bois • Cuisine et salle • Electricité • Mécanique polyvalente • Vente
	: : : CESDD : : :		: : : CESDD : : :		
3 ^e degré 5 ^e et 6 ^e	<ul style="list-style-type: none"> • Langues modernes • Latin • Mathématiques • Sciences • Sciences économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Informatique (Arlon-Differt) • Sciences appliquées (Differt) • Sciences économiques appliquées (Arlon-Differt) • Sciences sociales et éducatives (Differt) • Audiovisuel (Differt) • Scient. Industrielle: électromécanique (Arlon) 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent en accueil et tourisme (Arlon) • Arts plastiques (Differt) • Electricien-automaticien (Arlon) • Mécanicien-automaticien (Arlon) • Technicien en comptabilité (Arlon-Athus) • Technicien de bureau (Arlon) • Technicien industries du bois (Arlon) • Technicien du froid (Arlon) 	<ul style="list-style-type: none"> • Electricien installateur industriel (Arlon) • Cuisinier de collectivité • Mécanicien d'entretien automobile • Menuisier • Vendeur 	
	: : : CESS : : :		: : : CESS - CQ6 : : :		: : : CE - CQ6 : : :

NOTRE OFFRE D'ENSEIGNEMENT

7^e

CESS

CE - CQ7

CESS 7P - CQ7 -
GESTION

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

VIE
PROFESSIONNELLE

- Technicien en climatisation et conditionnement d'air (Arlon)

- Chef de cuisine de collectivité
- Complément en agencement d'intérieur
- Complément en maintenance d'équipes techniques
- Gestionnaire de très petites entreprises
- Installateur réparateur d'app. électroménagers